

# SECTEUR 3

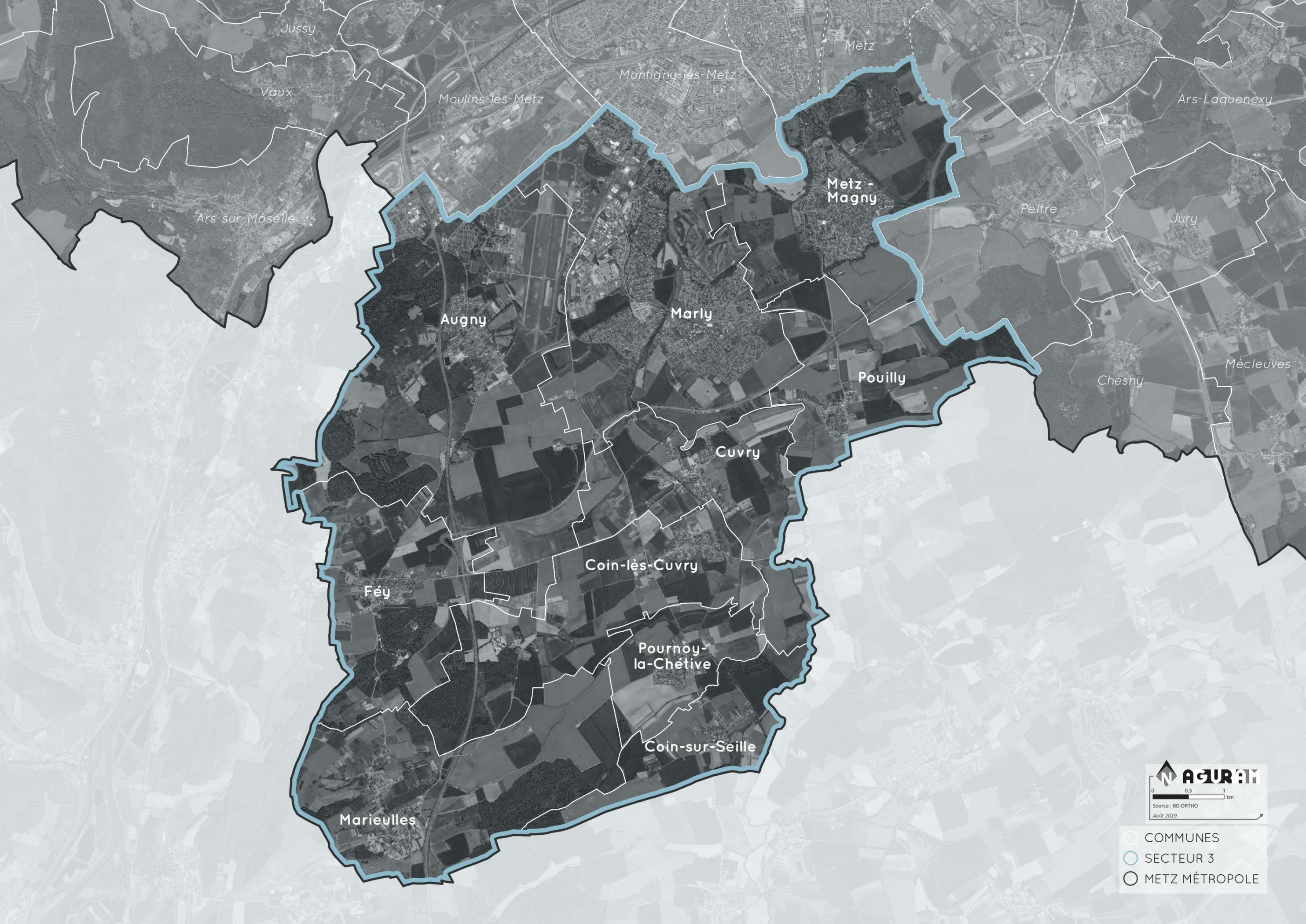
Le sud de la métropole se compose de vastes étendues agricoles ouvertes et de quelques boisements de tailles notables. L'eau est très présente et constitue une contrainte importante dans la vaste vallée inondable de la Seille.

A l'ouest, l'autoroute A31 s'inscrit dans la rupture entre les communes appartenant au relief des avant-côtes de Moselle (Marieulles, Fey et Augny) et celles de la vallée de la Seille. Vers l'est, la RN431 marque la fin des tissus urbanisés agglomérés (Marly, Magny).

Au-delà, les villages sont bien desservis par des radiales dirigées vers le cœur métropolitain (Cuvry, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille et Pournoy-la-Chétive et Pouilly).

Si l'économie agricole est largement présente (grandes cultures, AOC vins de Moselle, vente directe), ce territoire comprend plusieurs espaces structurants de la métropole pour les activités et l'emploi : la zone commerciale Actisud, la zone d'activités de Belle-Fontaine et le plateau de Frescaty.

Bien que quelques documents soient désormais anciens, la majorité des communes du secteur dispose d'un PLU récent. La commune de Pournoy-la-Chétive dépend, quant à elle, du RNU.



Jussy

Vaux

Moulins-lès-Metz

Montigny-lès-Metz

Metz

Ars-Laquenexy

Ars-sur-Moselle

Peltre

Jury

Augny

Marly

Pouilly

Chesny

Méclevés

Cuvry

Coin-lès-Cuvry

Féy

Pournoy-la-Chétive

Coin-sur-Seille

Marieulles

  
0 0,5 1 km  
Source : BD ORTHO  
Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 3
- METZ MÉTROPOLE

# AUGNY

## EN BREF



Au sud de la métropole, Augny est implantée entre les vallées de la Moselle et de la Seille. Sa partie nord est occupée par le plateau de Frescaty et la zone commerciale Actisud, traversée et desservie directement par l'A31. La commune est reliée au cœur métropolitain et à la rocade sud par la RD5. La RD5b offre également une desserte vers le secteur de Moulins-Tournebride. Augny est desservie par une ligne Proxis du réseau Le Met', reliant le cœur villageois au centre de Metz. Une navette propose des liaisons vers la zone d'activités.



Les fermes-châteaux de Prayelle et de Grosyeux témoignent de l'importance des activités agricoles sur la commune. Sous l'Annexion, l'implantation d'un terrain d'aviation a marqué l'histoire et la morphologie de la commune, en devenant progressivement une base aérienne. Par ailleurs, cet ancien village vigneron a connu une croissance urbaine forte à partir des années 1960, à travers plusieurs lotissements résidentiels. Augny compte ainsi une grande diversité de tissus urbains dans lesquels plusieurs édifices remarquables tels que la Tour Saint-Benoît ou le domaine de Mazenod subsistent toujours.



Augny est inscrite dans l'armature écologique du SCoTAM. Le bois de la Goulotte, situé sur les avants-côtes de Moselle, est un corridor forestier structurant. Sur les parties nord et est de la commune, le bois d'Orly et le parc Simon constituent des secteurs naturels remarquables du sud de la métropole messine. La commune compte de nombreux vergers sur la partie occidentale du cœur villageois, représentant un important potentiel pour le développement de l'avifaune.



Dotée d'un PLU approuvé le 26 juin 2014, Augny poursuit sa dynamique de projets dans une logique de mixité sociale et intergénérationnelle. La commune connaît à nouveau une croissance démographique soutenue et affirme son statut de pôle-relais dans l'armature urbaine du SCoTAM, au sud de la métropole.

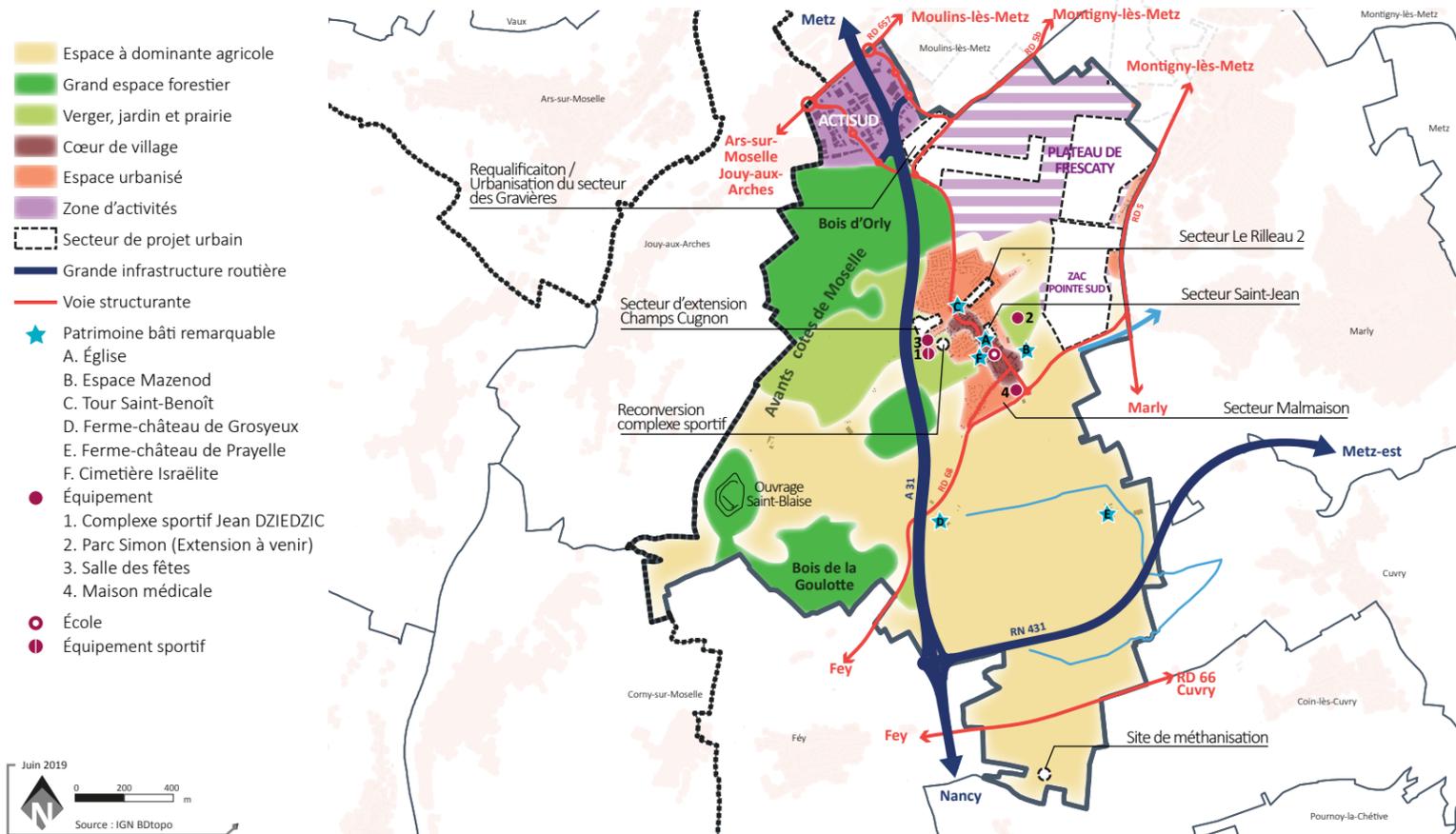


Les principales orientations du PADD prévoient :

- d'affirmer le rôle de pôle-relais de la commune pour une partie du sud de la métropole messine ;

- de permettre l'augmentation du parc de logements existant dans un souci de mixité sociale et générationnelle et d'intégration urbaine (parcours résidentiels) ;
- de répondre aux besoins du village en organisant son développement dans une logique de proximité ;
- de conforter le rôle de « territoire créateur de richesses » de la commune (agriculture périurbaine, zone commerciale Actisud, reconversion du Plateau de Frescaty) ;
- d'assurer un rôle de trait d'union entre Seille et Moselle.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Plateau de Frescaty / reconversion de l'ancienne base de vie (en cours)

Cœur villageois / requalification et densification des secteurs Saint-Jean et Rilleau (en cours)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

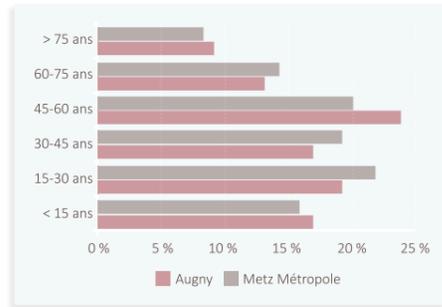
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



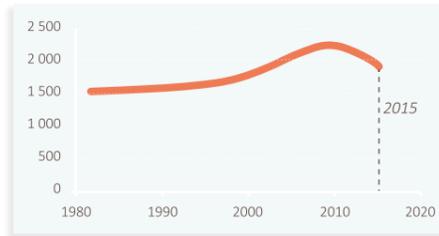
**1 899**  
habitants  
(0,9 % de Metz Métropole)

**766**  
ménages

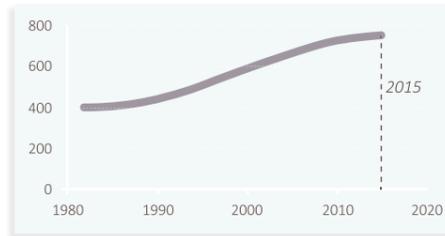
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

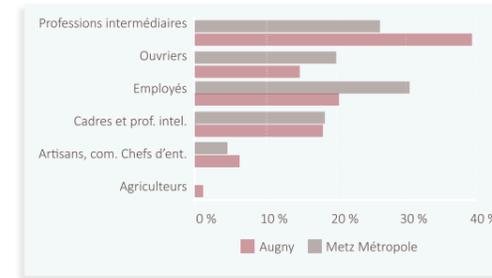


**72,2 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

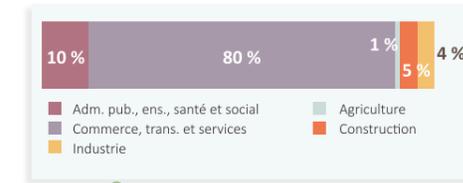
**11,9 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**1 402**  
emplois sur la commune

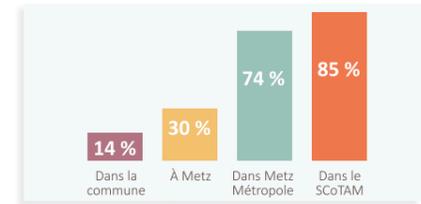
**3,6 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



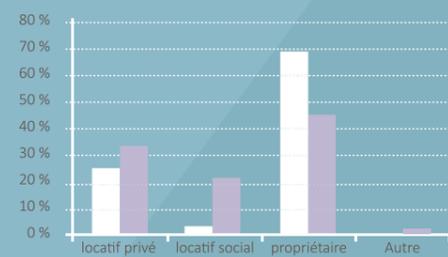
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

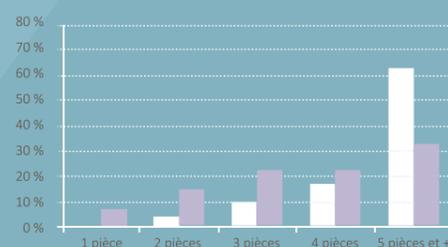


■ Augny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**4,8** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**756** résidences principales  
(0,8 % de Metz Métropole)

**77,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**63** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de gestion du Risque inondation de la Moselle

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 497 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **788 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



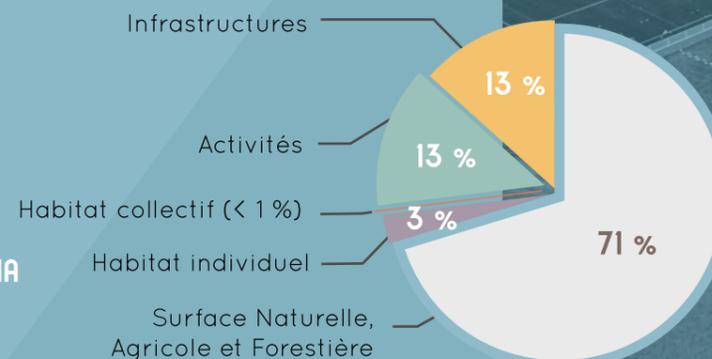
> Reconversion du Plateau de Frescaty - projet d'aménagement mixte à dominante économique (ZAC Pointe Sud, Agrobiopôle) ;

> ActiSud : requalification de l'offre commerciale et des espaces publics, réflexions sur l'amélioration de la desserte en transports en commun et de l'intermodalité, développement du secteur des Gravières

> Opération de reconversion du complexe sportif (1,2 ha)

> Requalification urbaine et paysagère de la traversée communale - réflexion en cours

> Implantation d'un site de méthanisation



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Parc Simon (1830)
- > Fermes-châteaux de Prayelle (XIII<sup>e</sup> siècle) et Grosyeux (Monument historique - XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Tour Saint-Benoît (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Jean-Baptiste (1867)
- > Domaine Mazenod (XIX<sup>e</sup> siècle)
- > Ouvrage Saint-Blaise (XX<sup>e</sup> siècle)



# COIN-LÈS-CUVRY



## EN BREF



Coin-lès-Cuvry est une commune à dominante rurale et agricole de la métropole. Située au sud de Metz Métropole, ce village bénéficie d'une excellente desserte routière par le biais de la RD913 qui permet de rejoindre la RN431 et irrigue les autoroutes A31 et A4. La zone d'activités artisanales du Sabré borde l'A31 sur la frange ouest du ban communal.



La rue principale présente la morphologie urbaine d'un village-rue lorrain assez typique fait de larges usoirs, d'anciennes portes de granges et d'une fontaine. De nombreuses extensions pavillonnaires sont venues épaissir les tissus urbains originels, en particulier depuis le début des années 1970 jusqu'à aujourd'hui avec l'opération « Fontenelle ».



Si aucun réservoir de biodiversité ni habitat naturel n'est identifié à Coin-lès-Cuvry, le bois du Sabré et le passage à faune sous l'A31 jouent un rôle important dans les grandes continuités forestières de l'agglomération. Le relief des côtes de Moselle offre un arrière-plan qualitatif depuis les champs ouverts de grandes cultures. L'activité agricole est intense avec 5 sièges d'exploitations et 12 exploitants extérieurs.

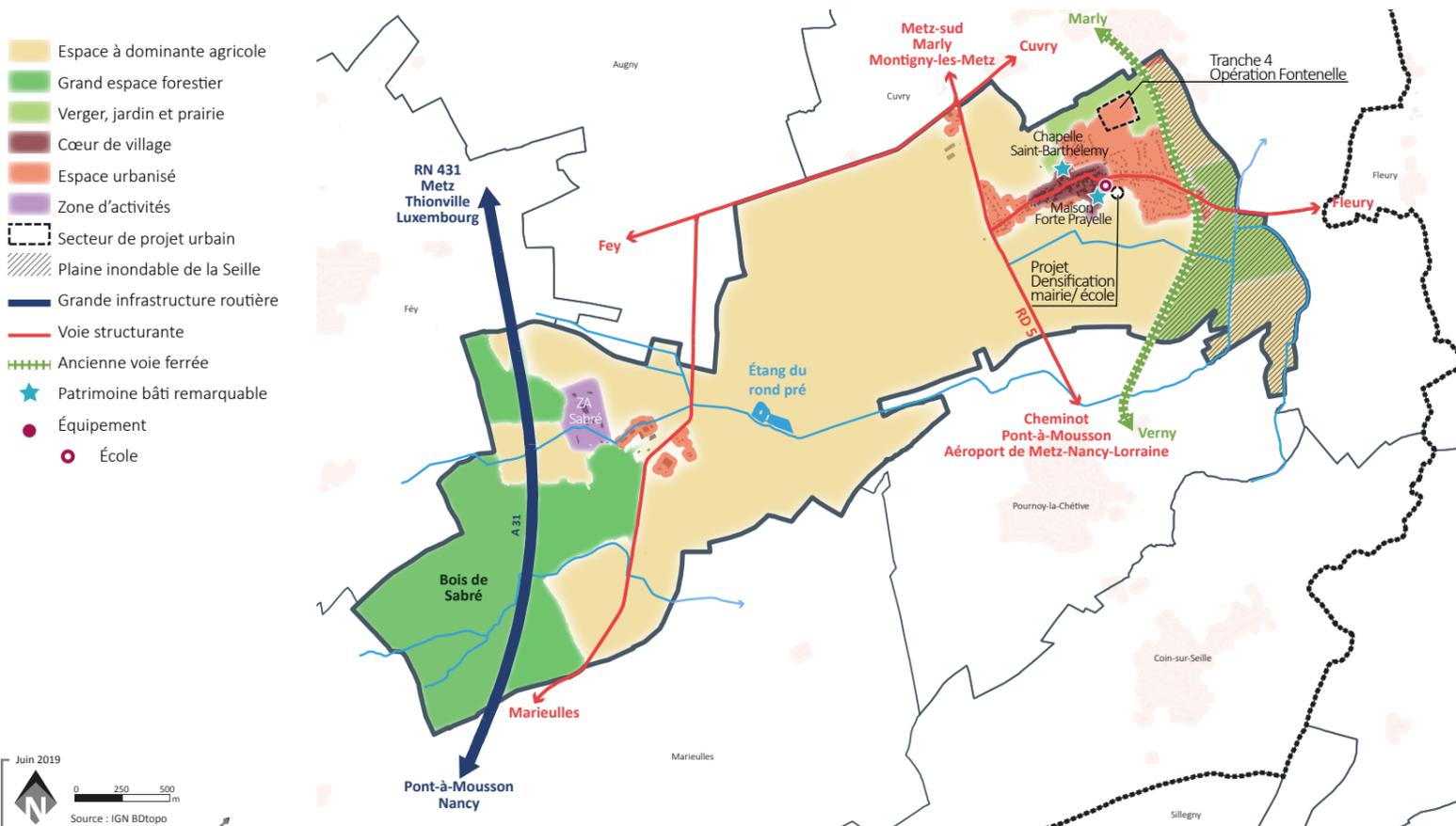


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Marly, Montigny-lès-Metz, Verny), la commune de Coin-lès-Cuvry est dotée d'un PLU approuvé le 23 janvier 2017.



Ses principaux objectifs sont d'absorber les différentes tranches de l'opération pavillonnaire « Fontenelle » démarrée en 2014 (65 logements) et d'œuvrer en faveur d'une densification adaptée des tissus urbains. Elle doit permettre de pérenniser la qualité du cadre de vie, maintenir les activités économiques et préserver les milieux naturels, tout en conservant une vision prospective des éventuels futurs développements urbains. La seule OAP du PLU a pour objet d'encadrer la densification aux abords de la mairie et de l'école.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Projet de densification en cœur de village (OAP - 0,3 ha)

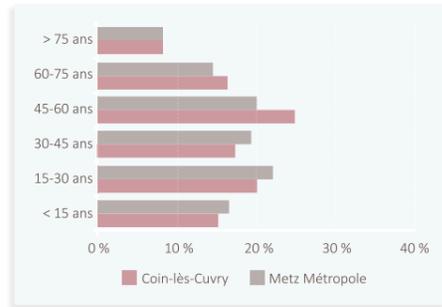
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



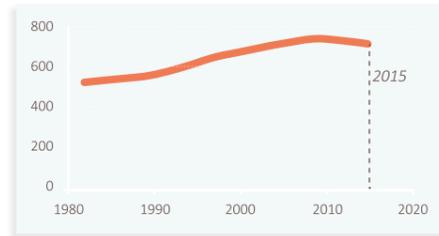
**694**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**275**  
ménages

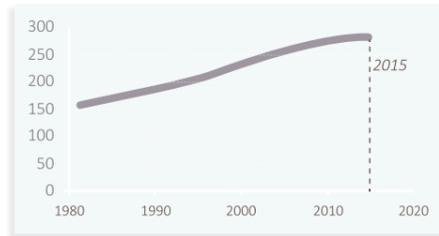
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

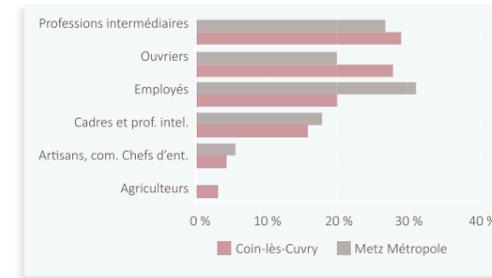


**74,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

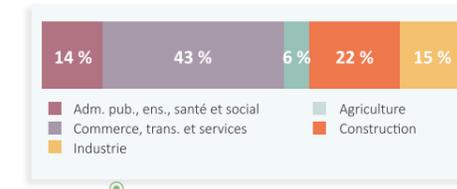
**7,9 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**164**  
emplois sur la commune

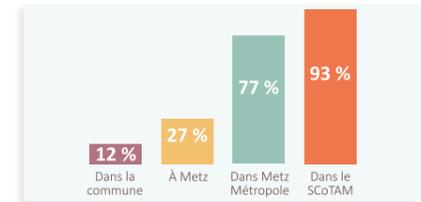
**1,5 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



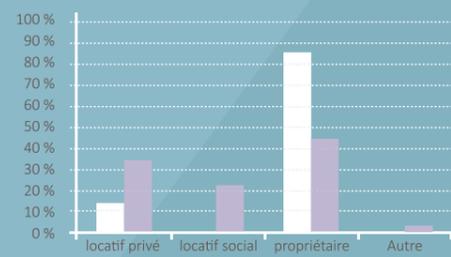
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

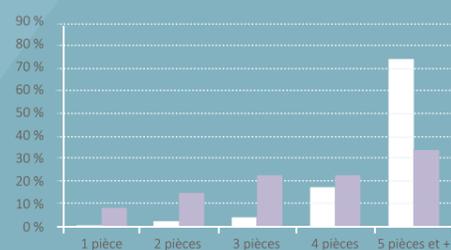


■ Coin-lès-Cuvry ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**275** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**88,9 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,9 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **664 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **433 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **5**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

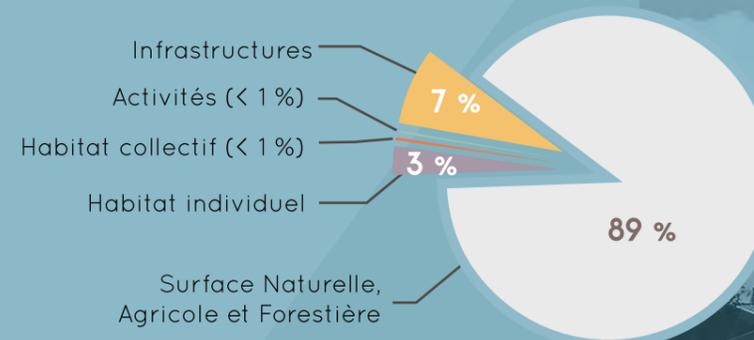


- > PLU approuvé le 23 janvier 2017
- > 4<sup>e</sup> tranche du lotissement Fontenelle

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Monument aux morts de Paul Flickinger
- > Église Saint-Barthélemy (XV<sup>e</sup> siècle)
- > Maison-Forte de Prayelle (XV<sup>e</sup> siècle)



# COIN-SUR-SEILLE



## EN BREF



Localisée à l'extrémité sud de la métropole messine, Coin-sur-Seille est une commune résidentielle et rurale installée en rive gauche de la Seille. Sa situation depuis la RD5 lui permet d'être proche de la rocade sud de Metz (RN431) et de l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Coin-sur-Seille est un ancien village agricole constitué de quelques maisons et de la ferme d'un ancien château du XVI<sup>e</sup> siècle remanié au fil de l'histoire. Cette demeure de la famille du Vicomte François de Cures a marqué son histoire. Endommagée à la libération puis rasée, il ne reste plus aujourd'hui de cette propriété que quelques vestiges. Depuis les années 1960, la commune s'est développée par une succession d'extensions pavillonnaires sur le plateau à distance de la Seille. Elle partage également un groupe scolaire intercommunal avec Pournoy-la-Chêtive.



Coin-sur-Seille présente une topographie particulière en pente douce depuis le bois des Quarante Jours vers la terrasse agricole à l'est. Une rupture marquée est présente au droit du village avant d'aboutir en contre-bas dans la vallée inondable de la Seille. Ce vaste espace humide constitue une importante continuité écologique d'intérêt supracommunal. Le plateau agricole de la commune est ponctué par différents boisements qui agrémentent le paysage et offrent à la faune locale autant de refuges naturels.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Marly, Verny), la commune de Coin-sur-Seille est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 14 septembre 2005 et modifié à trois reprises (en 2010, 2012, et 2017).

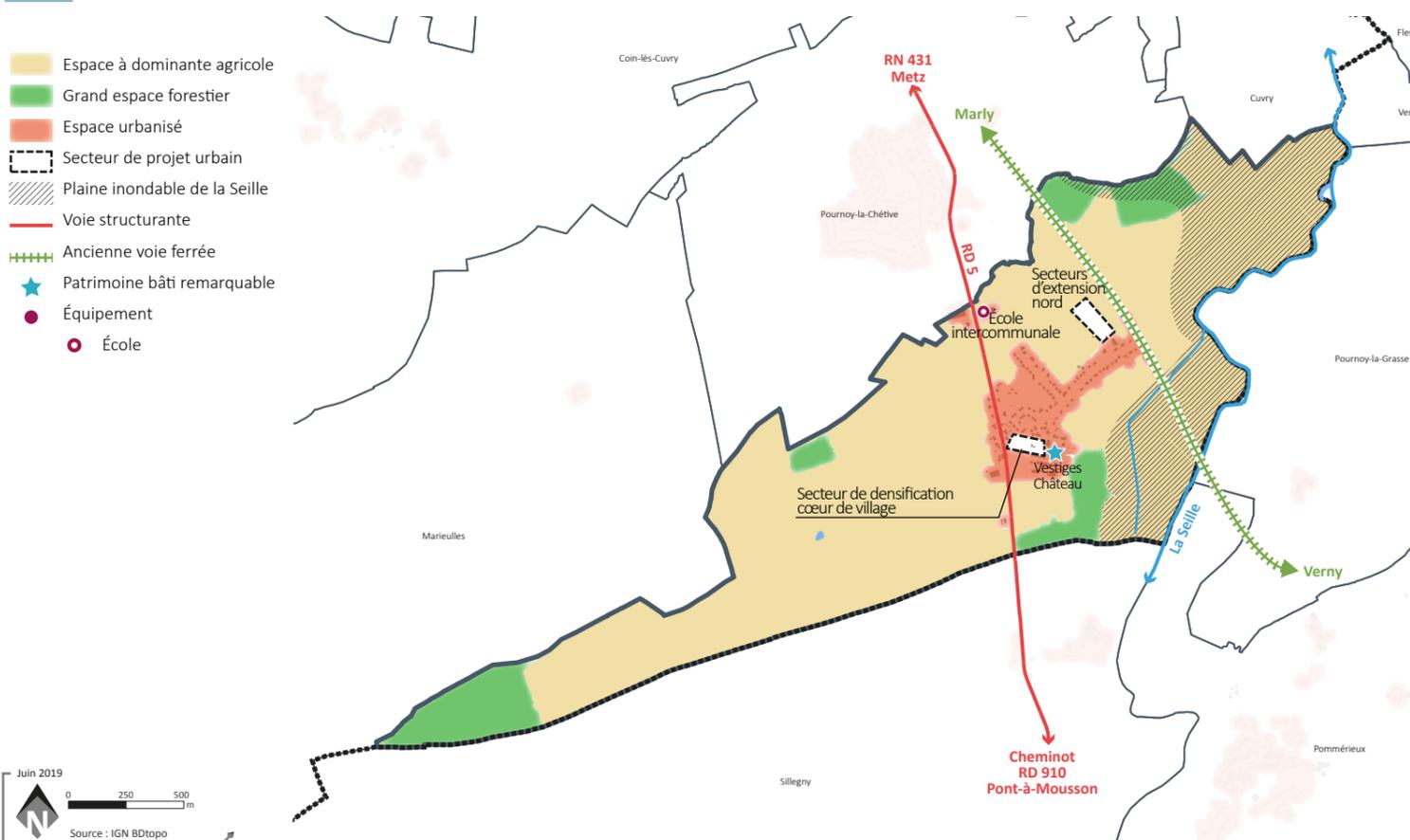


Quatre orientations et objectifs sont inscrits dans le PADD :

- garantir un développement raisonné et cohérent du village et préserver son patrimoine ;

- permettre l'accueil d'activités et améliorer les équipements ;
- protéger les paysages et mettre en valeur les espaces publics ;
- sécuriser et maîtriser les déplacements et la circulation automobile.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de densification en cœur de village (1AUb1 - 0,73 ha)

Secteur d'extension au nord du village (1AUb4 - 1,59 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

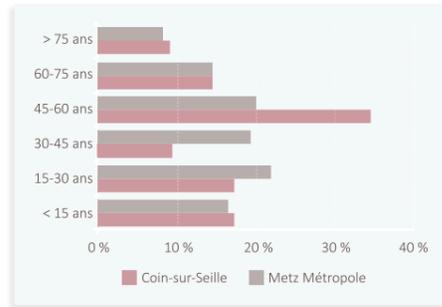
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



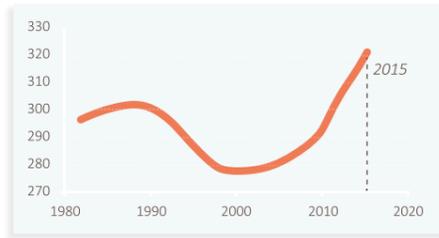
**322**  
habitants  
(0,1 % de Metz Métropole)

**130**  
ménages

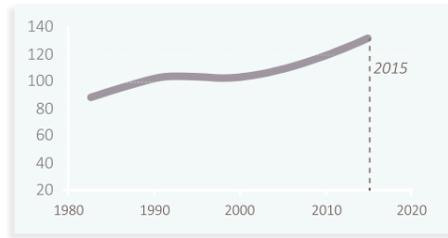
**2,5**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

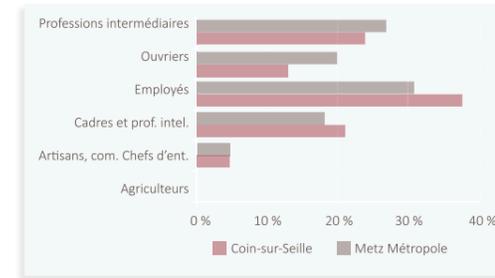


**75,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**10**  
emplois sur la commune

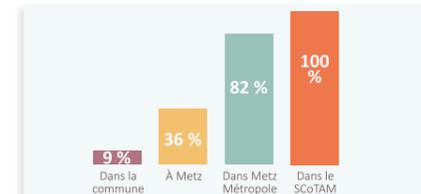
**7,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**130** résidences principales  
(0,1 % de Metz Métropole)

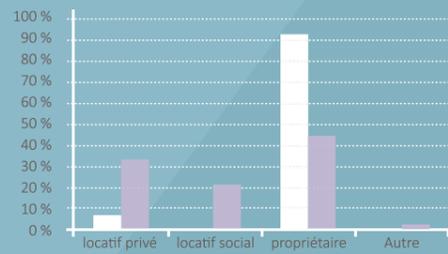
**99,2 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**3,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

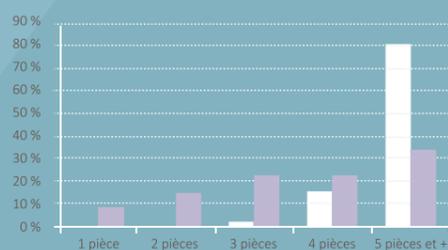
absence de parc social (2017)

■ Coin-sur-Seille ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille
- > Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **328 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **242 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **3**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

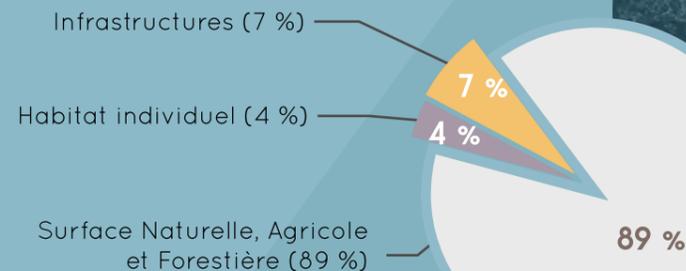


- > Approbation initiale du PLU le 14 septembre 2005
- > Modification n° 3 du PLU le 28 septembre 2017.

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Vestiges du Château du Vicomte François de Cures (XVI<sup>e</sup> siècle)
- > Chapelle Saint-Laurent (1872)



# CUVRY



## EN BREF



Cuvry est une commune résidentielle et rurale, située au sud de la métropole, à proximité immédiate de Marly. Elle est établie le long de la RD5a et de la RD5, ce qui permet un accès direct à la rocade sud de Metz (RN431). À plus grande échelle, la qualité de sa desserte est également optimisée par sa connexion quasi-directe à l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Cuvry est un village ancien constitué de maisons et de fermes regroupées autour de son église et d'un ancien château du XVIII<sup>e</sup> (ancienne école privée Saint-Vincent-de-Paul). Depuis les années 1960 la commune s'est développée par une succession d'extensions pavillonnaires et la création d'une maison de retraite. La démolition de l'ancien château et la création d'un projet urbain en cœur de village permettent de diversifier, de promouvoir la création d'un pôle de santé et d'implanter des commerces de proximité.



La commune présente la particularité d'être située dans la plaine humide de la vallée de Seille. Ce territoire inondable de part et d'autre de la rivière, représente une véritable continuité écologique d'intérêt supra communal. Il est constitué de prairies humides, de haies et boisements. Situé en bordure est du village, ce vaste espace offre aux habitants de Cuvry des lieux de promenades et des perspectives paysagères de qualité.



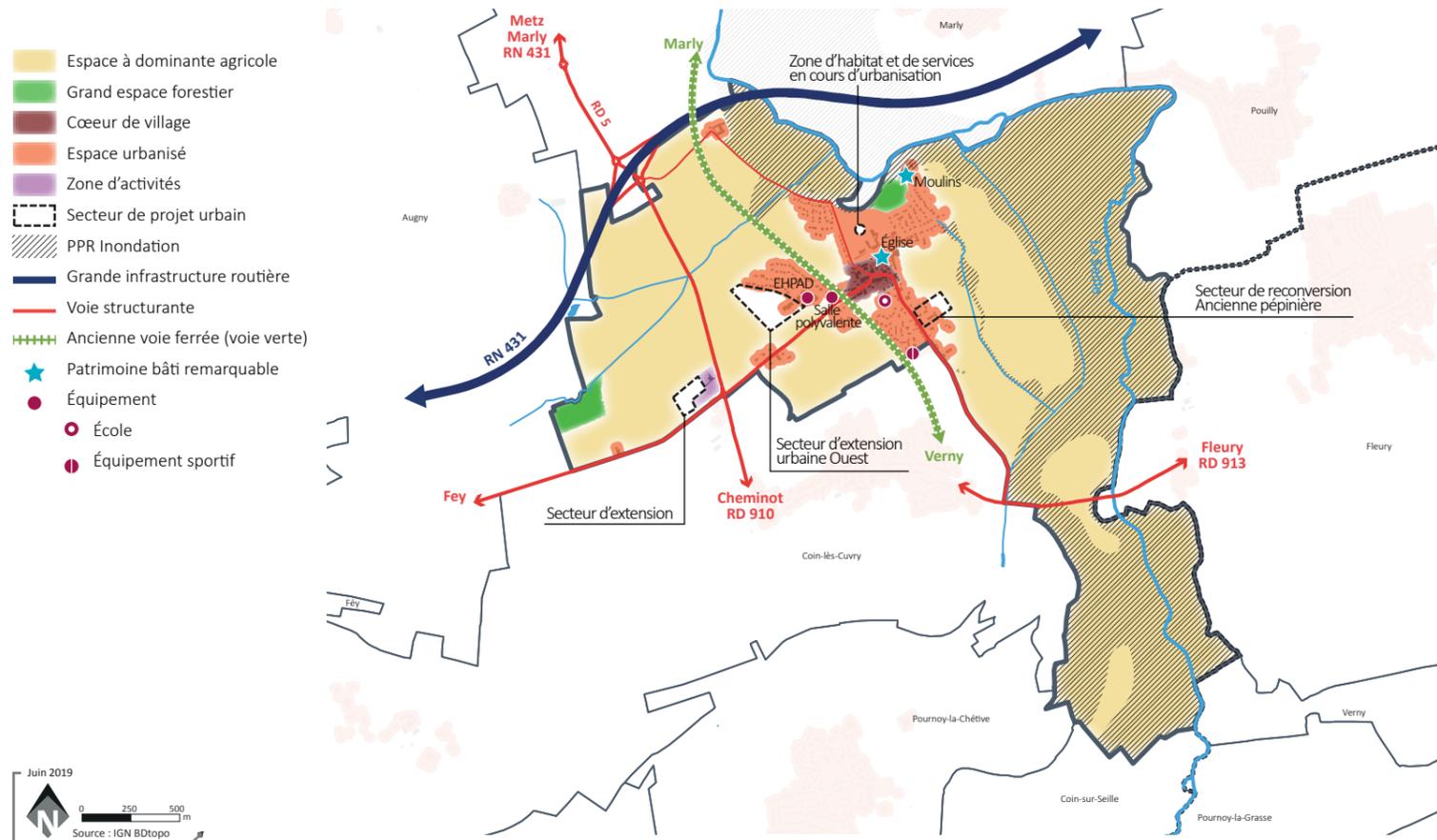
Inscrite comme pôle de proximité dans l'armature urbaine du SCoTAM, la commune de Cuvry est dotée d'un PLU approuvé par le Conseil Métropolitain de Metz Métropole le 28 mai 2018.



À travers son PADD, la commune se donne deux orientations majeures pour son développement :

- pérenniser l'attractivité du territoire, en accompagnant le renouvellement démographique et en développant le potentiel économique de la commune ;
- garantir la préservation de l'environnement naturel, la mise en valeur des paysages et valoriser le cadre de vie agréable de la commune.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Jun 2019  
0 250 500 m  
Source : IGN BDtopo

Projet de densification en cœur de village (OAP - 0,3 ha)

Secteur d'extension urbaine de la zone d'activités (OAP - 1,05 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**841**

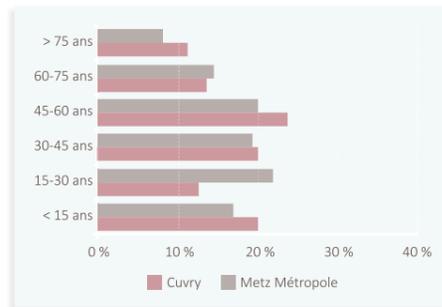
habitants  
(0,4 % de Metz Métropole)

**303**

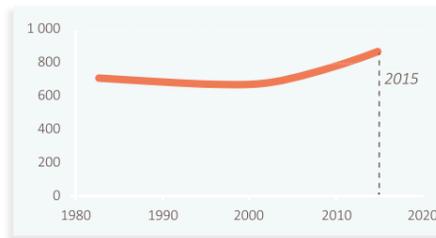
ménages

**2,5**

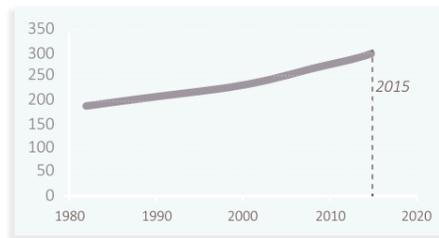
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**71,2 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**8,8 %**

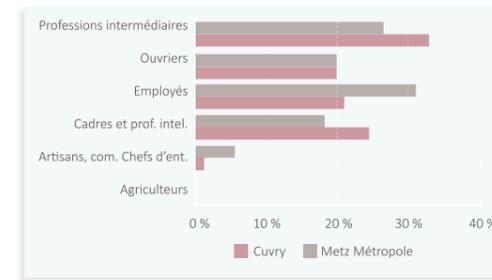
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**135**

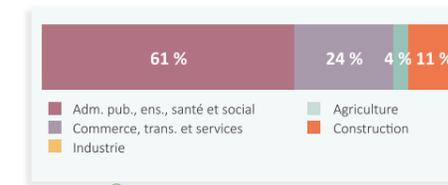
emplois sur la commune

**6,1 %**

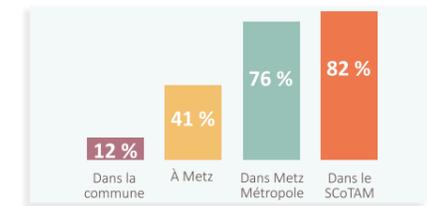
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



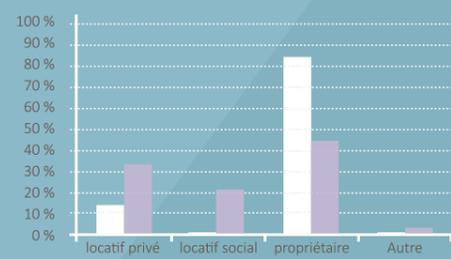
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

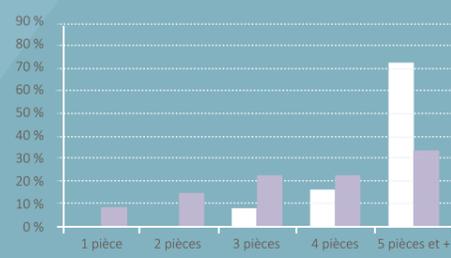


■ Cuvry ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,3** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**303** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**91,1 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**1,9 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**8** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Prévention du Risque Inondation de la Seille

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 28 mai 2018

> Opération d'habitat et services du « Clos Saint-Vincent »

> Troisième phase du lotissement communal

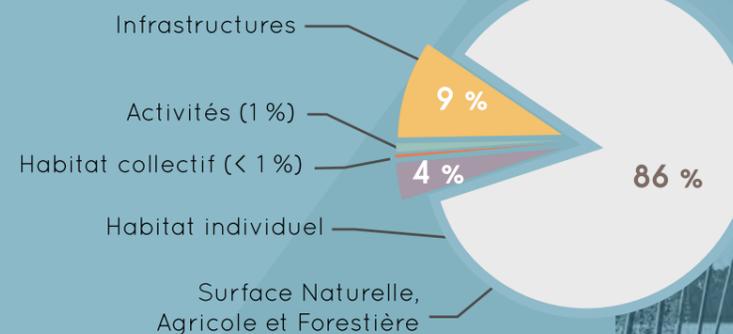
## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église Saint-Martin (XVIII<sup>e</sup> siècle)

> Ancienne voie ferrée Metz-Château-Salins (voie verte)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **544 HA**

Surface agricole utile (SAU) **433 HA**

Sièges d'exploitation agricole **4**



## EN BREF



Féy est une commune résidentielle et rurale, installée sur les hauteurs des avant-côtes de Moselle, au sud-ouest de la métropole messine. Établi entre la plaine de la Seille et la vallée de la Moselle, le village se développe au croisement de deux départementales. Directement connectée à l'A31 et à la Rocade sud de Metz, la commune bénéficie d'un niveau de desserte exceptionnel depuis le sud de l'agglomération. L'aire de covoiturage spontanée située à proximité de l'échangeur autoroutier témoigne de cette position stratégique au cœur du réseau routier de la métropole.



Féy est un village de la deuxième reconstruction. Détruit à 95 % à la Libération, il fut totalement reconstruit dans les années 1950 dans un esprit de modernité et en rupture avec l'ancien village lorrain viticole. Depuis, la commune présente un développement urbain composé d'une succession d'extensions pavillonnaires, amorcées dès les années 1960 et poursuivies depuis.



La commune présente la particularité d'être située sur un col des avant-côtes de Moselle, en situation de promontoire entre la plaine de la Seille et la vallée encaissée de la Moselle. De nombreux espaces forestiers sont présents sur ce territoire. Ils s'inscrivent dans une vaste continuité écologique d'intérêt supracommunal qui borde les terres agricoles et urbanisées de la commune, offrant ainsi un paysage remarquable pour ses habitants. Féy fait partie de l'aire géographique «AOC vins de Moselle».



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des polarités du sud de la métropole (Marly, Augny), la commune de Féy est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 29 août 2014.



Ses objectifs principaux consistent à mettre en valeur des éléments identitaires de la commune, et à faire du village un centre de vie pour ses habitants, tout en garantissant des principes de développement et d'aménagement durables. Par ailleurs, la réalisation récente de la base de loisirs de la Haie Focard (Projet Pokeyland), d'un centre équestre au sud de la commune, et la présence de l'hôtel des Tuileries, montre tout le potentiel touristique de Féy au sein de la métropole messine.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur d'extension à proximité du cœur de village (2AU- 1,11 ha)
- Secteur d'extension allée du Bois (OAP - 2,1 ha)
- Secteur d'extension en Vrouelle (OAP - 1,78 ha)
- Secteur d'extension d'activités commerciales (OAP - 0,3 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**723**

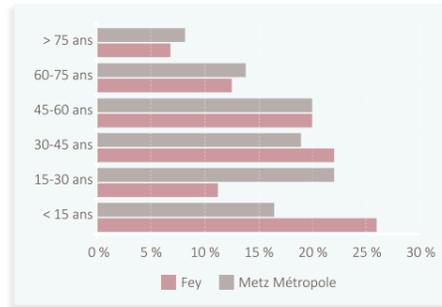
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**270**

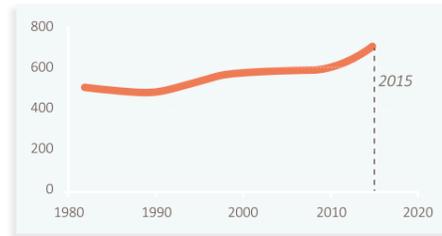
ménages

**2,7**

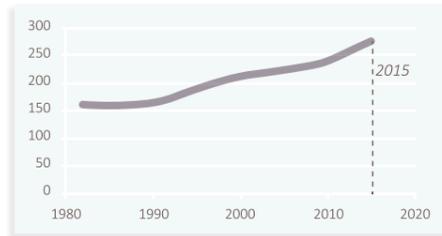
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**79,1 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**8,3 %**

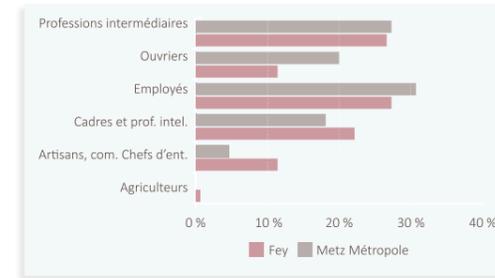
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**103**

emplois sur la commune

**4,6 %**

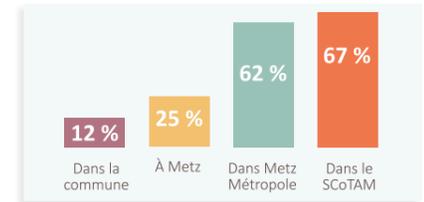
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS



**5,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**270** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

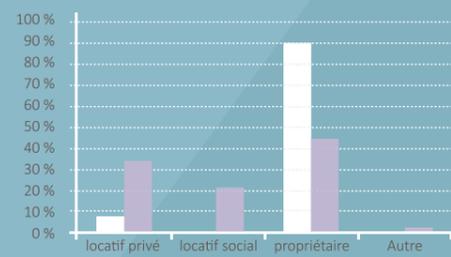
**93,6 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

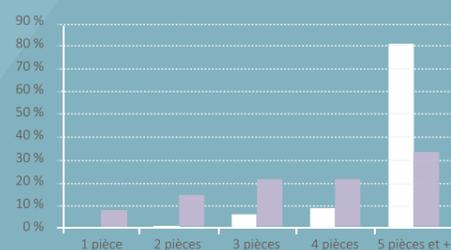
absence de parc social (2017)

■ Fey ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage d'un oléoduc exploité par la société TRAPIL

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **572 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **364 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **4**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

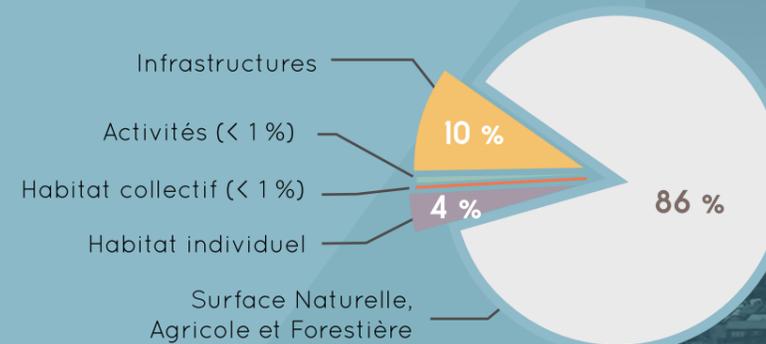


> PLU approuvé le 29 août 2014  
> Modification n° 1 du PLU approuvée le 20 avril 2015 (projet Pokeyland)

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Ancien château féodal de Féy  
> Nécropole militaire allemande de la Première Guerre mondiale  
> AOC « vins de Moselle »





# METZ MAGNY

## EN BREF



Magny est un ancien village agricole implanté en rive droite de la Seille et rattaché à Metz en 1961. Situé au sud du Sablon, le quartier est structuré le long de la RD913 et dispose de deux points de connexions sur la Rocade sud. Il est desservi par une ligne structurante du réseau Le Met'. La voie ferrée reliant Metz à Strasbourg crée une rupture entre le secteur villageois et le cœur métropolitain.



Bien qu'il appartienne à la ville-centre de la métropole, le quartier de Magny présente les caractéristiques d'un bourg périurbain : cœur villageois patrimonial, importantes extensions pavillonnaires, quelques constructions d'habitat collectif et équipements structurants (écoles, collège, complexe sportif, centre socio-culturel). L'église Saint-Martin est le principal bâtiment remarquable du quartier.



Magny se caractérise par un patrimoine naturel riche et diversifié constitué de la vallée de la Seille et de ses prairies agricoles attenantes. Les contours du bois Saint-Clément viennent agrémenter le paysage de la partie est du quartier, en direction de Peltre. La ripisylve du ruisseau Saint-Pierre, au sud, représente également une continuité arborée à préserver.



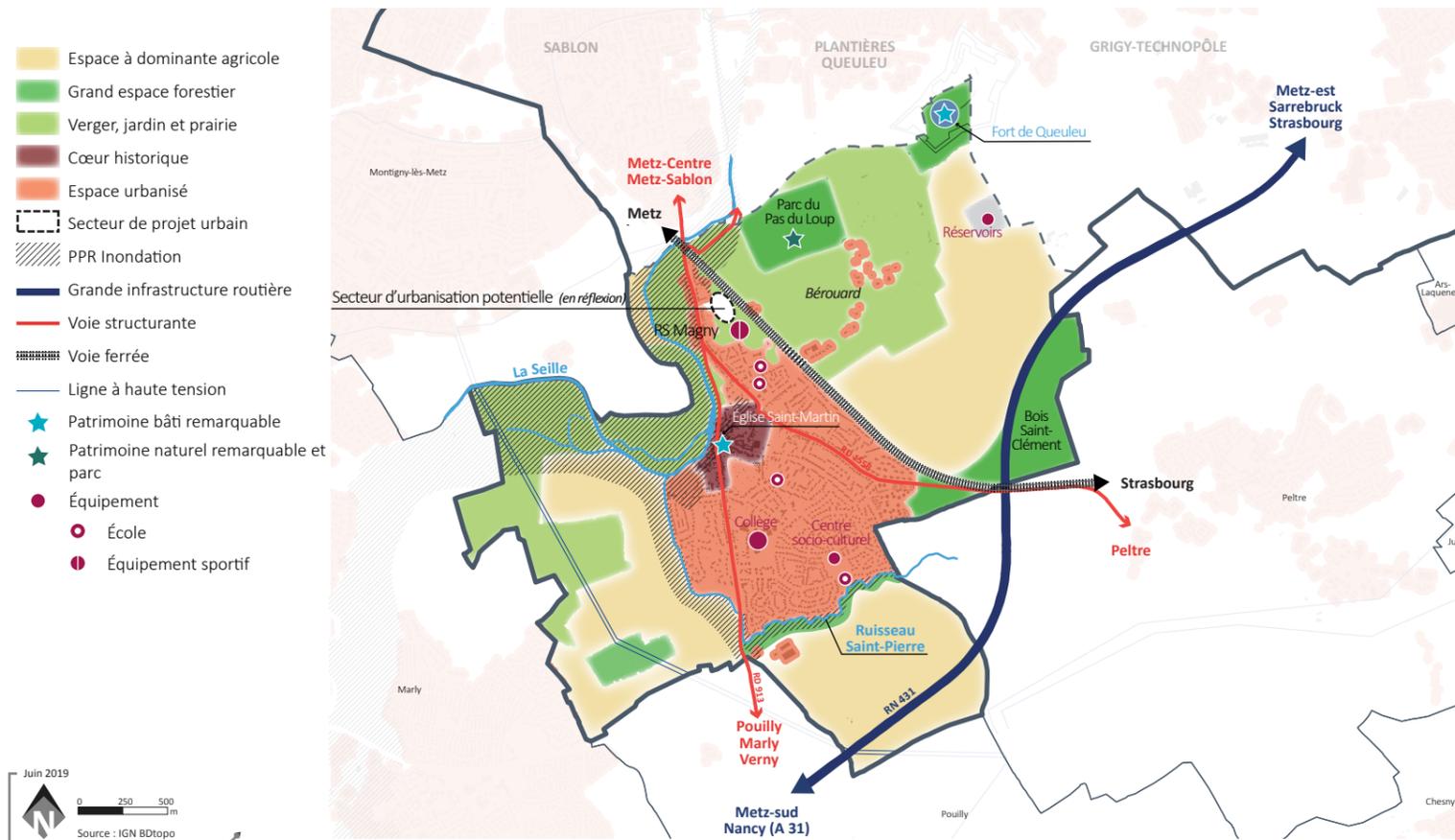
Magny s'inscrit comme un quartier de Metz limitrophe du cœur d'agglomération du SCoTAM. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations et actions pour ce quartier :



- maintien de l'accessibilité pour tous de la ville-centre et des liens entre les pôles structurants (rééquilibrer le partage modal des voies structurantes) ;
- préservation de l'armature écologique et confortation de la nature en ville ;
- préservation des sites à enjeux forts pour la biodiversité (rives de la Seille) ;
- confortation de l'armature urbaine autour d'un cœur d'agglomération attractif et des dynamiques de quartiers ;
- promotion de l'écomobilité et la perméabilité du territoire ;
- aménagement d'itinéraires cyclables continus (Sablon - Magny).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017. L'ancienne zone d'urbanisation future 2AU15 située au nord du quartier constitue la seule perspective en matière de développement envisageable pour le moment. Réflexion en cours sur un aménagement de parking de rabattement (P+R).

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

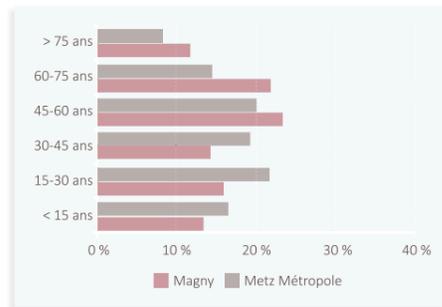
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



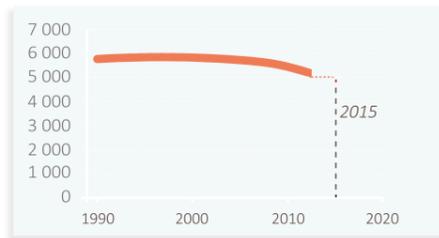
**5 066**  
habitants  
(2,3 % de Metz Métropole)

**2 216**  
ménages

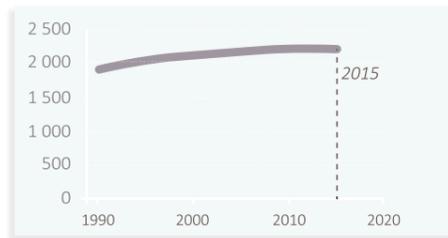
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

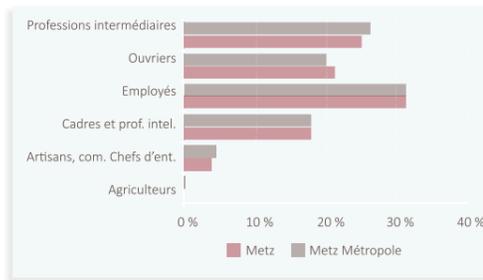


**67,8 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

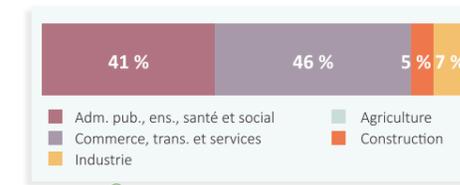
**18,7 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**75 537**  
emplois sur la commune

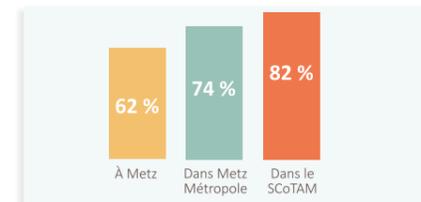
**7,4 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



**4,6** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**2 216** résidences principales  
(2,2 % de Metz Métropole)

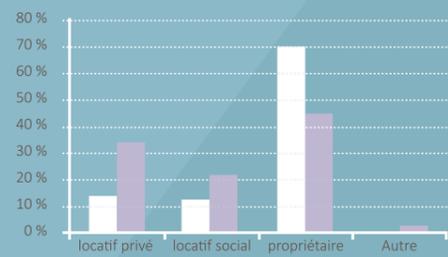
**73,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**4,7 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

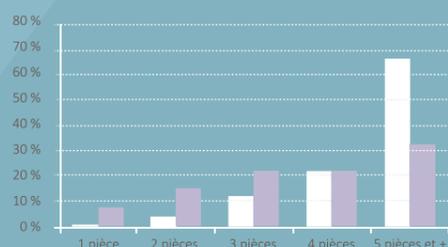
**407** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

■ Metz Magny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Atlas Zones Inondables de la Seille

## OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **6**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



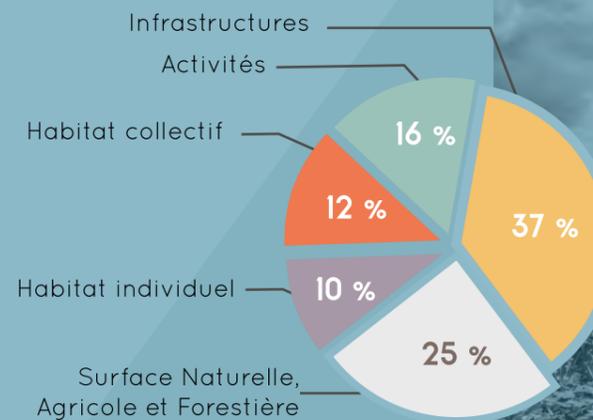
> Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017

> Implantation d'un parking de rabattement (ligne 5 - réseau Le Met')

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église Saint-Martin (XV<sup>e</sup> siècle)



# MARIEULLES



## EN BREF



Localisée le long de l'A31, à proximité de la limite départementale avec la Meurthe-et-Moselle, la commune de Marieulles s'inscrit à l'extrémité sud-ouest de la métropole. Constituée par le regroupement des anciens villages de Vezon et Marieulles qui se sont développés progressivement le long de la RD68, la commune jouit aujourd'hui d'un bon niveau de desserte avec le reste du territoire grâce à sa proximité immédiate de l'échangeur de Fey (A31, rocade sud de Metz).



La particularité urbaine du village repose sur l'existence de deux entités bien distinctes. En effet, si Vezon présente les caractéristiques classiques du village-rue lorrain, l'urbanisation compacte, sous forme d'îlots centraux à Marieulles, témoigne de son passé de village vigneron. Les centres historiques des deux villages sont marqués par des constructions anciennes et un urbanisme groupé relativement dense, typique des villages de côte. À cela, s'ajoutent des éléments patrimoniaux remarquables, qui singularisent et identifient clairement le paysage urbain de la commune, telles que l'église de Marieulles et sa tour carrée (XIII<sup>e</sup> siècle). De manière mesurée, quelques extensions pavillonnaires sont venues ponctuellement conforter les deux entités depuis le début des années 1970.



Inscrite pour partie sur les espaces naturels et agricoles des avants-côtes de Moselle (prairies, vergers, haies et lambeaux boisés), Marieulles offre une mosaïque de petites unités paysagères typiques des communes de côte. Recelant de nombreux espaces forestiers et ruisseaux, cette partie de la commune regroupe plusieurs corridors écologiques qui aboutissent sur l'A31 et sur une vaste plaine céréalière, encadrée par la présence de vastes espaces boisés, à l'est du village. La commune présente, par ailleurs, la particularité d'être située directement en limite des pelouses calcaires de Lorry-Mardigny (NATURA 2000). Marieulles fait partie de l'aire géographique «AOC vins de Moselle».

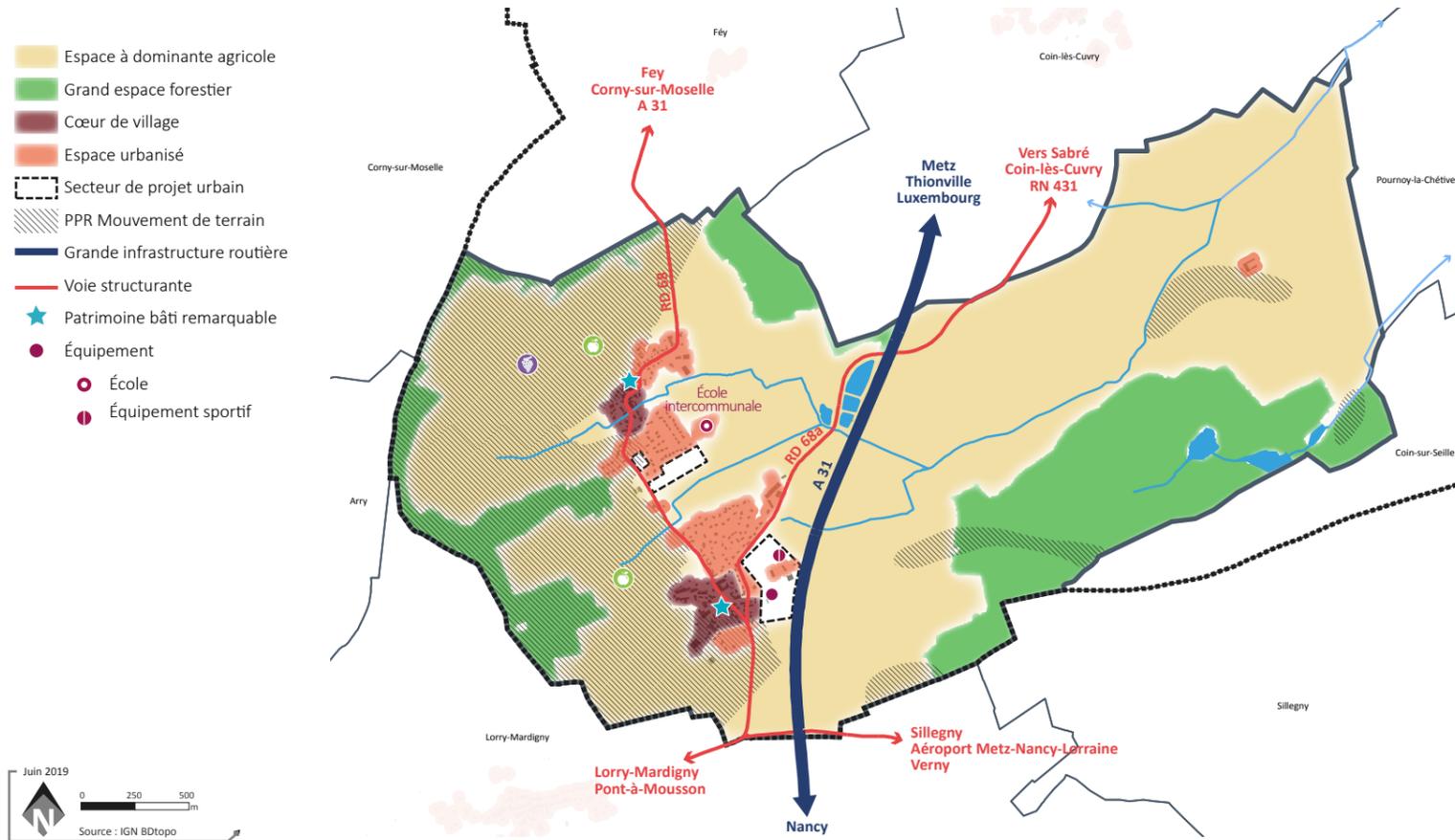


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Metz, Marly, Augny), la commune de Marieulles dispose d'un PLU approuvé le 18 décembre 2014.



Ses principaux objectifs reposent sur une volonté de développer, de manière maîtrisée, les deux entités villageoises, tout en préservant leurs singularités respectives. Pour cela, la commune souhaite encourager à la fois le développement d'activités économiques de proximité, et la mise en valeur des services existants (école intercommunale), afin de conforter une offre de services adaptée aux besoins de ses habitants. Outre la protection de ses patrimoines naturels, agricoles et urbains qui font la richesse de son territoire, la commune a enfin pour objectif de renforcer la qualité de ses réseaux de déplacement, tant du point de vue routier que de celui des modes doux.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension « Vezon-Sud » (OAP - 2,8 ha)

Secteur d'extension du lotissement « aux Thermes » (OAP - 0,7 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**693**

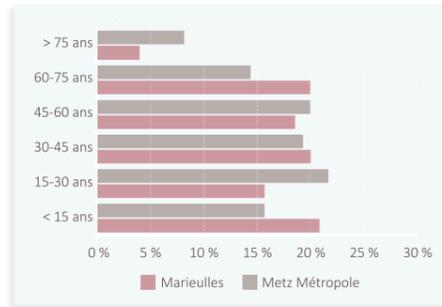
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**271**

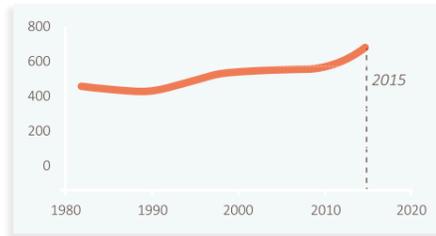
ménages

**2,6**

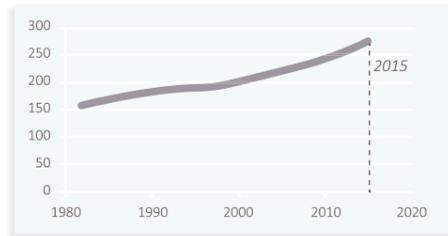
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**77,8 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**6,5 %**

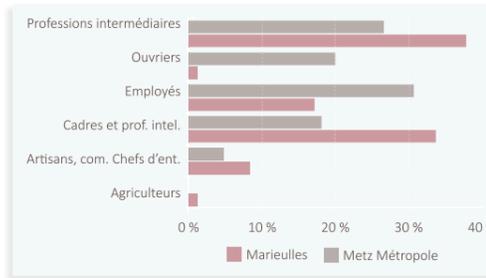
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**97**

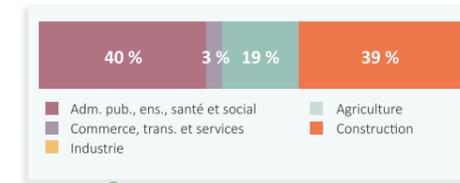
emplois sur la commune

**3,1 %**

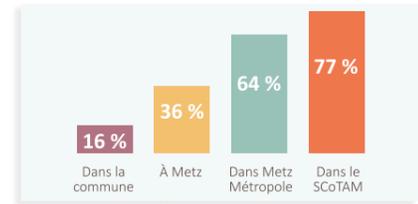
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



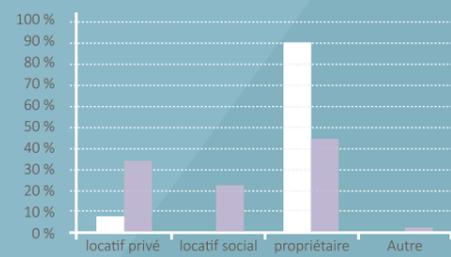
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

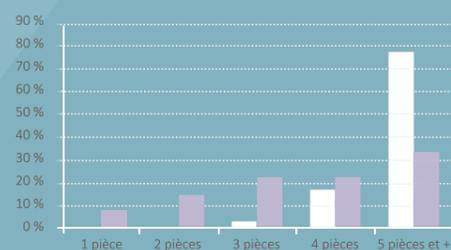


■ Marieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**271** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**97,8 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5,1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Prévention des Risques - mouvement de terrain (arrêté préfectoral du 10 janvier 1995)

> Passage d'un oléoduc exploité par la société Trapil

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **824 HA**

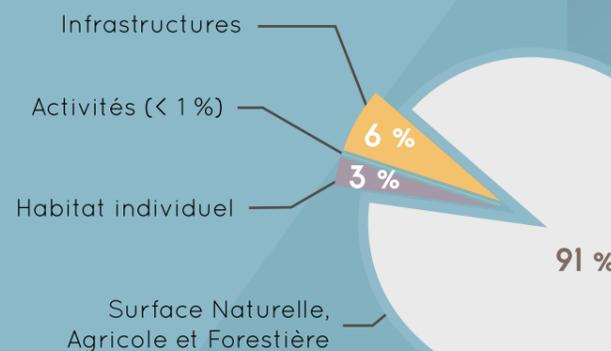
Surface agricole utile (SAU) **500 HA**

Sièges d'exploitation agricole **3**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Projet de développement d'une zone mixte d'équipements communaux et d'activités artisanales (étude préalable - 2017 - AGURAM)



## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église de Marieulles (XIII<sup>e</sup> siècle),

> Chapelle de Vezon (1538)

> Proximité de la zone Natura 2000 - Pelouses de Lorry-Mardigny

> AOC « vins de Moselle »

# MARLY



## EN BREF



Au sud du cœur métropolitain, Marly est implantée dans la vallée de la Seille. En continuité urbaine avec Montigny-lès-Metz, le secteur nord de la commune est en partie occupé par le plateau de Frescaty. D'importants espaces agricoles subsistent à proximité de la RN431 qui traverse la commune au sud. Marly est desservie par deux échangeurs connectés respectivement à la RD5 et la RD913. Au nord, la rue Costes-et-Bellonte est un axe de communication historique, reliant la commune à Metz. Marly est desservie par cinq lignes de bus du réseau Le Met', dont une ligne structurante desservant les principaux équipements et espaces commerciaux de la commune.



Aujourd'hui, Marly se singularise par un patrimoine riche et diversifié : six fermes-châteaux, église Saint-Brice, fort de Saint-Privat. Dans les années 1960-80, la commune a connu une forte croissance urbaine, principalement sous forme d'habitat individuel. Plusieurs opérations d'habitat collectif ont apporté une diversification aux constructions telles que le Domaine de Largentier ou la ZAC Paul-Joly. Avec les secteurs Belle-Fontaine, Garennes et Saint-Privat, la commune compte également d'importants espaces d'activités économiques. En partenariat avec Metz Métropole, Marly porte une partie du projet de reconversion du Plateau de Frescaty..



La richesse du patrimoine naturel de la commune est reconnue et protégée. Au sud, les prairies de la vallée de la Seille font l'objet d'Arrêts de Protection de Biotope. Au cœur du village, le gîte à chiroptères de l'ancienne ferme Buttin est classé Site Natura 2000. La vallée de la Seille constitue un corridor écologique majeur pour la commune depuis le sud de la métropole. D'autres entités naturelles et semi-naturelles composent les paysages de Marly, comme les bois de Saint-Privat et Brûlé, ou encore le golf..



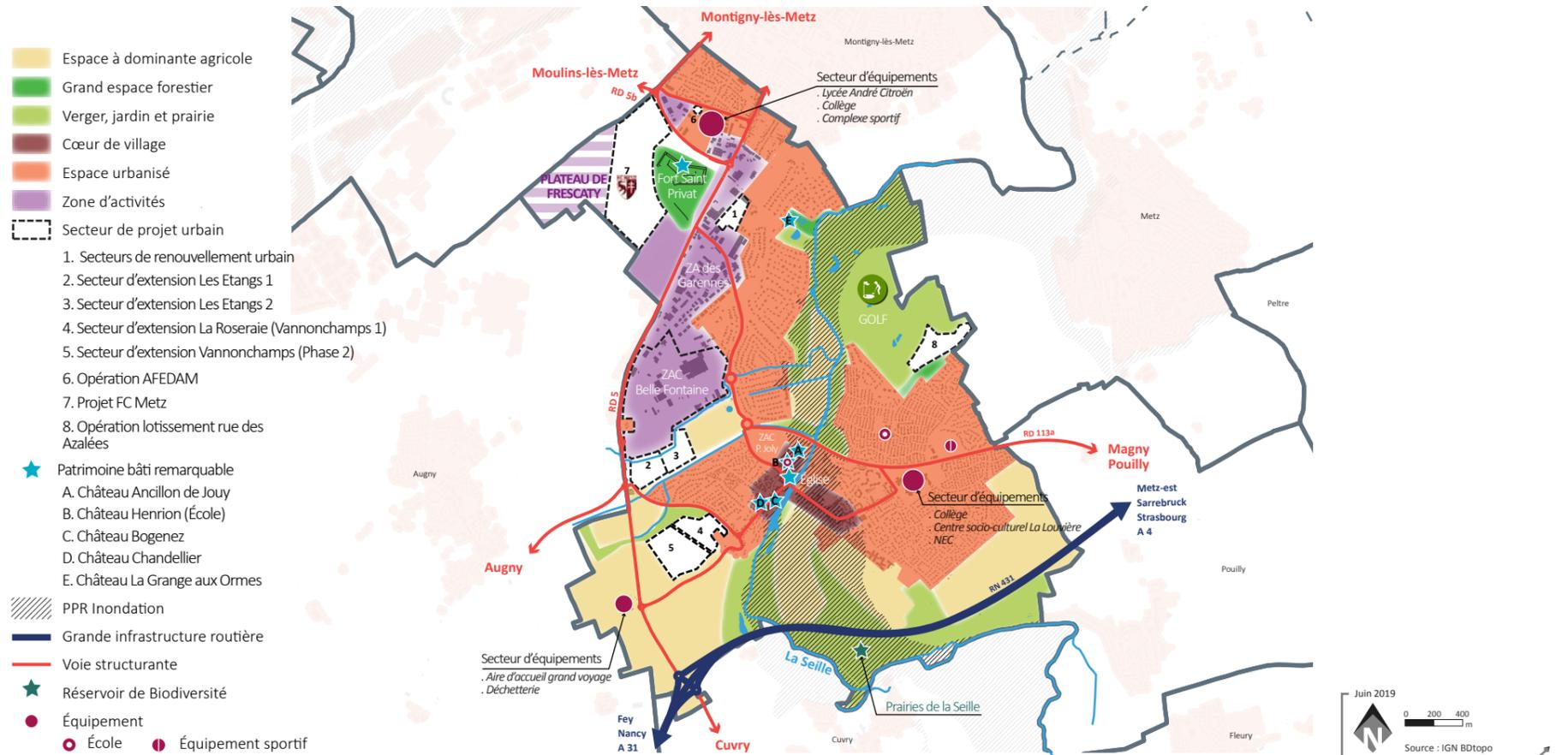
Rayonnant sur une grande partie sud de la métropole, la commune est positionnée en tant que Pôle Urbain d'Équilibre dans l'armature urbaine du SCoTAM. Marly est dotée d'un PLU approuvé le 19 mars 2013..



Son PADD définit quatre grands axes :

- dégager une offre foncière suffisante pour assurer une démographie stable et répondre aux objectifs de mixité sociale ;
- reconsidérer la manière d'urbaniser la commune en introduisant la notion d'économie d'espace, et en intégrant de nouveaux objectifs environnementaux aux programmes d'aménagement et de construction ;
- conforter la commune en tant que centre de services pour le sud messin ;
- garantir le maintien d'espaces naturels de qualité, facteurs de l'identité, de l'attractivité et du cadre de vie.

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de renouvellement urbain - ZA des Garennes (en réflexion)  
Secteur d'extension « les Etangs 1 » (OAP - 4,6 ha)  
Secteur d'extension « les Etangs 2 » (2AU - 5,4 ha)  
Secteur d'extension Vannonchamps 2 (2AU - 5 ha)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



**10 023**

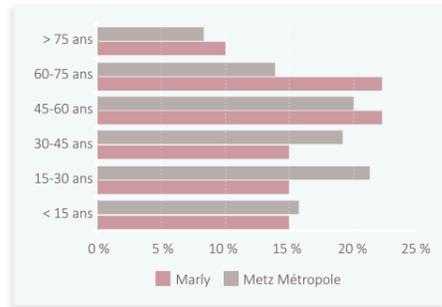
habitants  
(4,5 % de Metz Métropole)

**4 200**

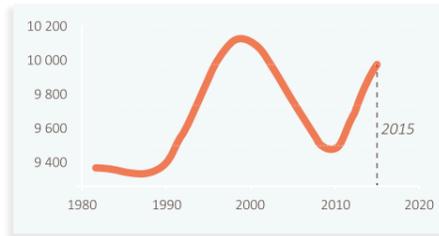
ménages

**2,3**

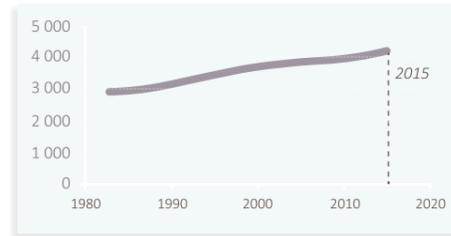
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES



**68,9 %**

taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

**9,7 %**

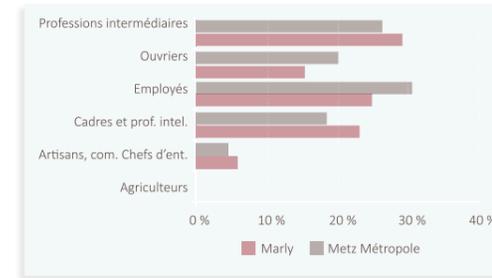
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**4 254**

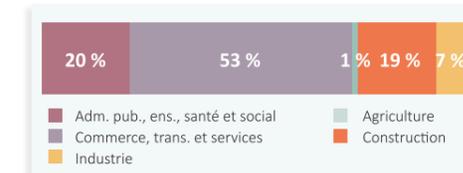
emplois sur la commune

**5,8 %**

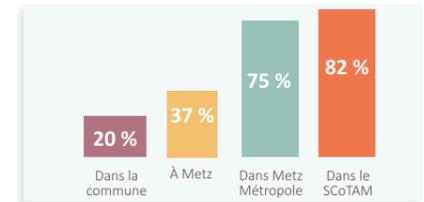
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



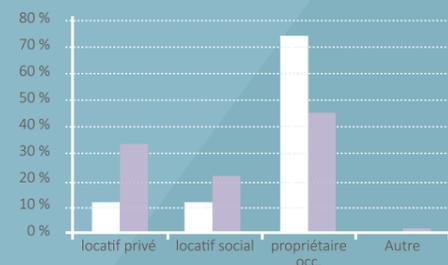
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

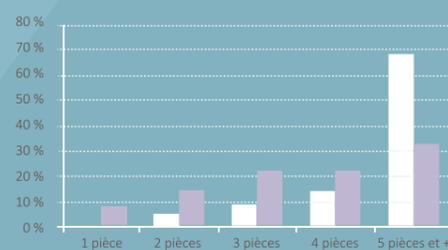


■ Marly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,1** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**4 200** résidences principales  
(4,1 % de Metz Métropole)

**75,5 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**2,4 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**656** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Atlas des zones Inondables de la Seille

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 076 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **287 HA**  
Sièges d'exploitation agricole **2**

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



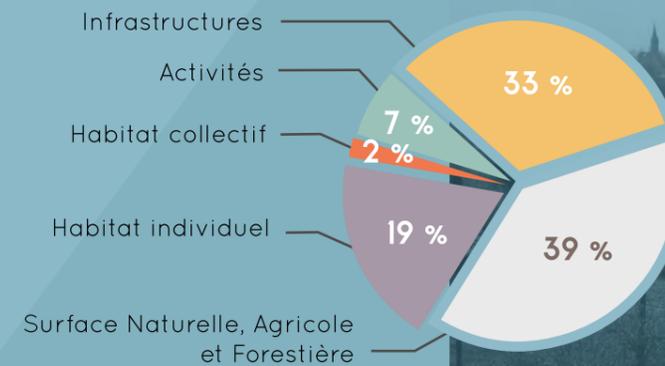
> Reconversion du plateau de Frescaty - projet d'aménagement mixte à dominante économique (implantation du centre d'entraînement du FC Metz, développement espace tertiaire, artisanal et commercial)

- > Allée des Fresnes (résidence seniors et 28 logements collectifs)
- > Allée des Azalées (35 logements)
- > Opération AFAEDAM (40 logements)
- > Lotissement « la Roseraie » (secteur Vannonchamps, environ 150 logements mixtes)
- > ZAC Belle-Fontaine - finalisation de l'aménagement et de la commercialisation

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Réserve naturelle des prairies de la Seille
- > Site Natura 2000 Ancienne ferme Buttin
- > Ferme-château Bogenez (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme-château Chandellier (1845)
- > Ferme-château Henrion (1880)
- > Ferme-château Ancillon de Jouy (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme-château de la Grange-aux-Ormes (XIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Brice (1862)
- > Fort Saint-Privat (1870)
- > Le Nouvel espace culturel (NEC)



# POUILLY



## EN BREF



Localisée directement au sud de Metz (Magny) et de Marly, Pouilly est une commune résidentielle et rurale inscrite à la fois dans la plaine de la Seille et le plateau lorrain agricole. Établie le long de la RD913 et directement connectée à la RN431, elle bénéficie d'une accessibilité routière optimale depuis le sud de la métropole.



Pouilly présente de manière originelle un profil de village-rue lorrain classique marqué par la présence de quelques usoirs caractéristiques le long de la RD913 en traversée de village. À l'image des villages avoisinants, la commune présente un développement urbain récent, constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis les années 1950.



La commune présente la particularité d'être longée par la Seille sur sa frange ouest, en lien immédiat avec les habitations du village, et d'être raccordée à la Voie Verte du Bois de l'Hôpital à l'est. Véritables continuités écologiques d'intérêt supracommunal, ces deux espaces naturels bordent les espaces agricoles et urbanisés de la commune, et offrent un écrin singulier à ses habitants.



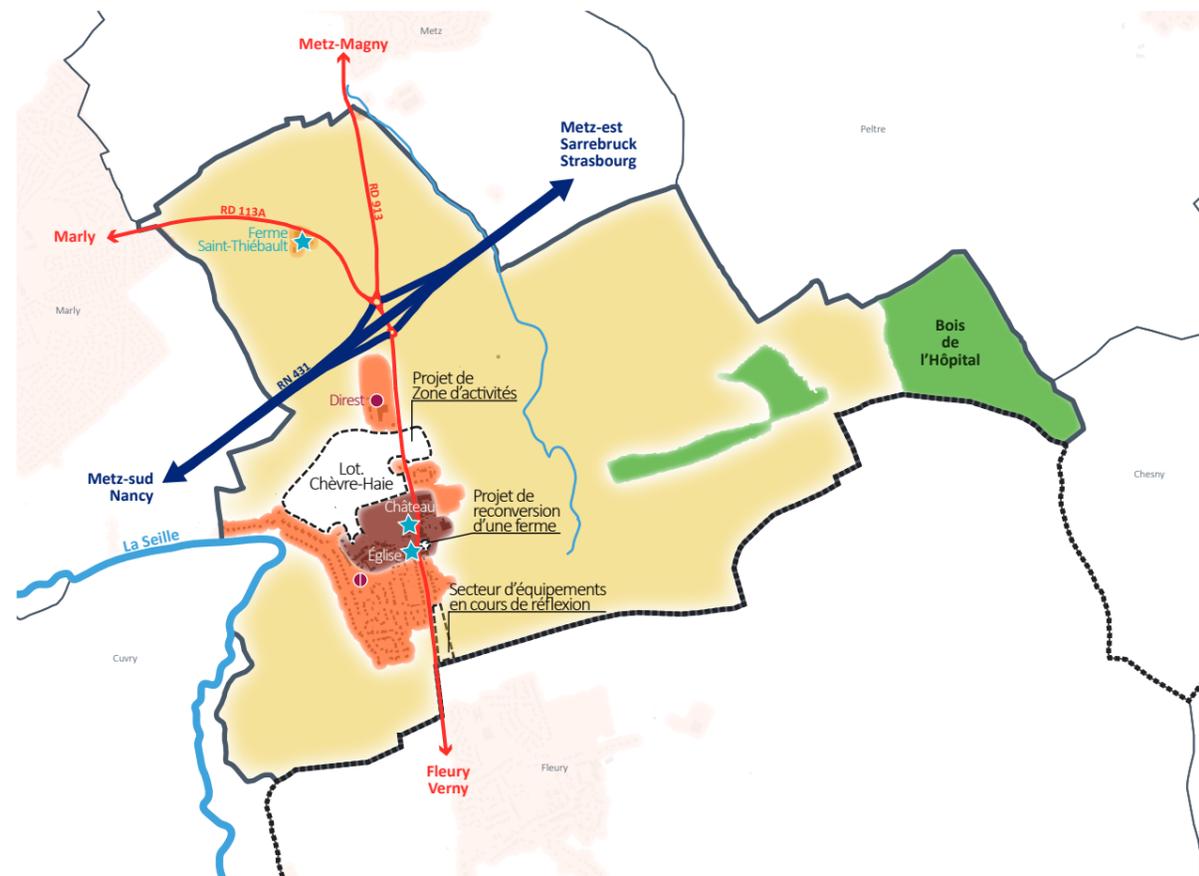
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du sud de la métropole (Metz, Marly), Pouilly est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 17 mai 2017.



Son objectif principal est d'assurer l'intégration urbaine, démographique et sociale du lotissement Chèvre-Haie qui, avec une perspective de création de près de 200 logements dans les 10 ans à venir, nécessite la mise en œuvre de garanties réglementaires, la réalisation d'équipements complémentaires (espaces de loisirs, chemins) et le renforcement de son offre économique de proximité. En outre, la commune a pour objectif de réhabiliter certains espaces publics existants afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants (Place Mère Église et rue du Limousin).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Équipement sportif



Création d'une zone d'activités de proximité (OAP - 2,3 ha)

Reconversion d'une ferme en logements (OAP - 1 ha)

Étude préalable - Réflexions pour un projet de secteur d'équipements mutualisés entre Pouilly et Fleury (SIVOM - en cours)

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

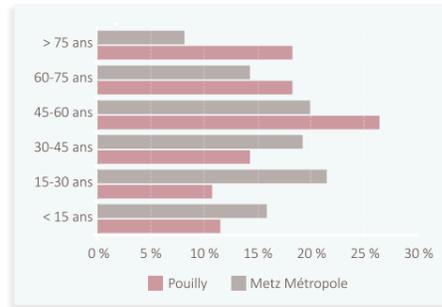
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



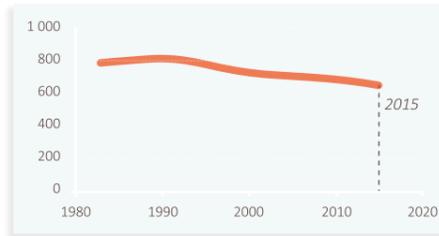
**631**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**279**  
ménages

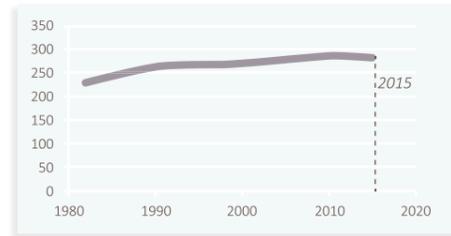
**2,3**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

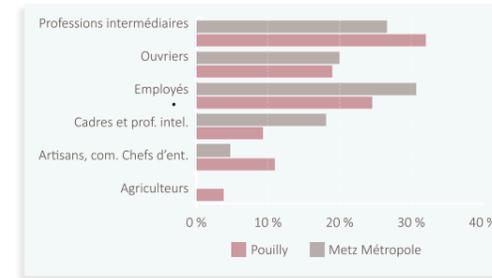


**73,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

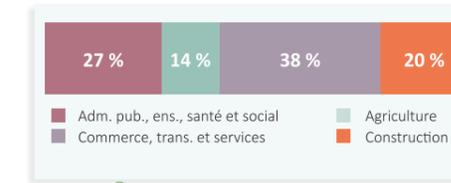
**6,2 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**73**  
emplois sur la commune

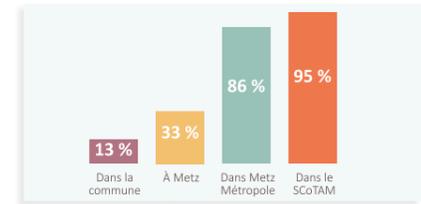
**2,1 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



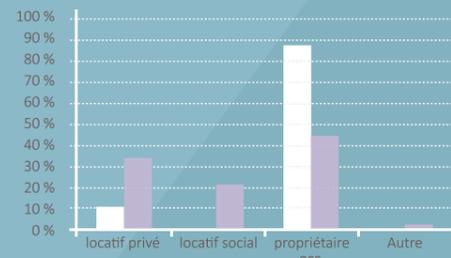
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

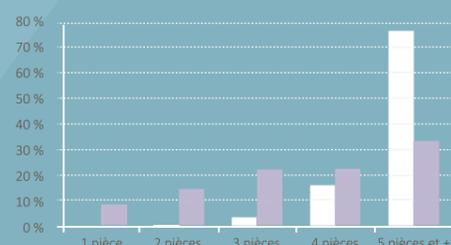


■ Pouilly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,2** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**279** résidences principales  
(0,3 % de Metz Métropole)

**93,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**5 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille

> Passage d'un gazoduc exploité par GRT Gaz et de plusieurs lignes très hautes tensions (RTE)

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU le 17 mai 2017

> Lotissement Chèvre-Haie (environ 200 logements à l'horizon 2025 dont 12 logements sociaux)

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **512 HA**

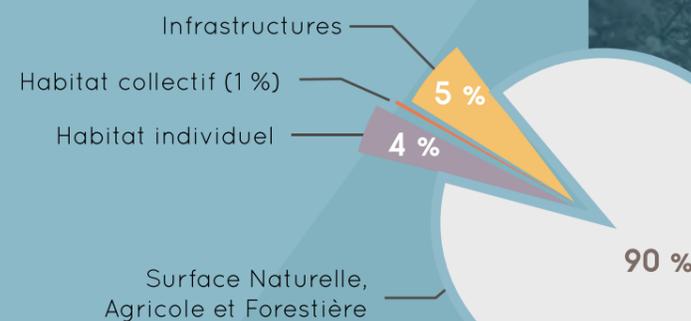
Surface agricole utile (SAU) **388 HA**

Sièges d'exploitation agricole **2**

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Château de Pouilly (XVIII<sup>e</sup> siècle)
- > Église Saint-Rémy (XIV<sup>e</sup> siècle)
- > Ferme Saint-Thiebault (XII<sup>e</sup> siècle)



# POURNOY-LA-CHÉTIVE



## EN BREF



Pournoy-la-Chétive est une commune résidentielle de la vallée de la Seille, installée en deuxième couronne au sud de la métropole. Elle se situe à 12,5 km du centre-ville de Metz et à 6 km de celui de Marly. Le village est implanté sur la RD5 qui se connecte à la Rocade sud de Metz et à l'A31 via la RD66 et l'échangeur de Fey.



Pournoy-la-Chétive est un village de la reconstruction. Détruit dans les combats de la libération en septembre 1944, il est reconstruit dans les années 1950 dans un esprit de modernité qui reprend la trame viaire de l'ancien village rural lorrain. Église, mairie et école structurent la place centrale du nouveau village. L'église Saint-Rémi (1961) est l'œuvre de Joseph Madeline (architecte en chef de la reconstruction en Moselle) et comporte des verrières de l'atelier Pierre Kopp. Depuis, la commune présente un développement urbain constitué de tranches successives d'extensions pavillonnaires amorcées dans les années 1960 jusqu'à aujourd'hui.



La commune est établie entre deux fossés sur un léger promontoire en surplomb de la plaine de la Seille. Cette vallée humide et inondable constitue une importante continuité écologique au sud de la métropole messine. Ces vastes espaces naturels, principalement composés de prairies, se mêlent aux espaces agricoles et urbanisés de la commune, offrant ainsi un paysage remarquable pour ses habitants.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des polarités du sud de la métropole (Marly, Verny), la commune de Pournoy-la-Chétive n'est actuellement pas dotée de document d'urbanisme et est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU).



Consciente de l'importance de disposer d'une réglementation qui réponde aux ambitions communales, le conseil municipal a prescrit le 30 juin 2017 l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU).

## CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Ancienne voie ferrée
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Les perspectives de développement de Pournoy-la-Chétive sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 30 juin 2017.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

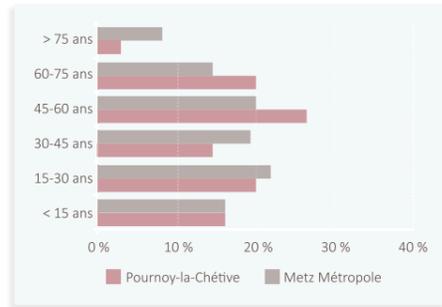
## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



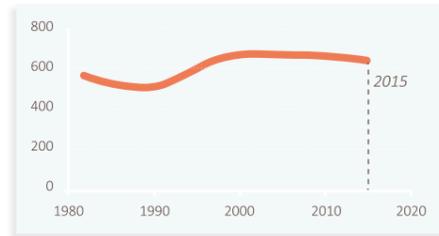
**642**  
habitants  
(0,3 % de Metz Métropole)

**245**  
ménages

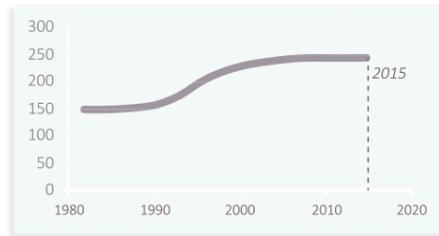
**2,6**  
personnes/ménage  
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

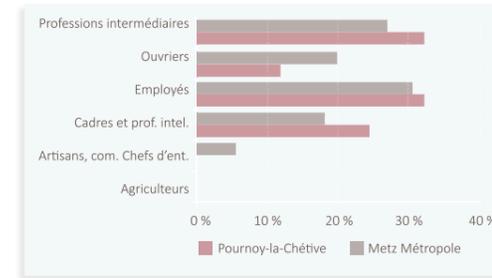


**71,6 %**  
taux d'activité des 15-64 ans  
(70,5 % à Metz Métropole)

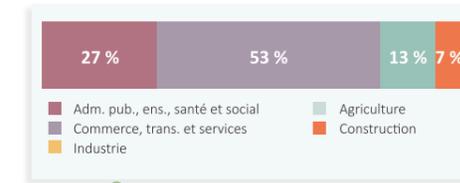
**12,2 %**  
taux de chômage des 15-64 ans  
(15,9 % à Metz Métropole)

**74**  
emplois sur la commune

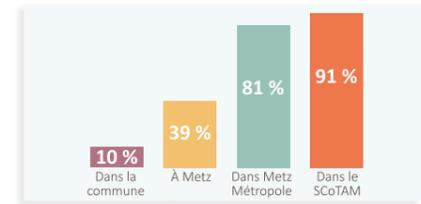
**3,9 %**  
travailleurs frontaliers  
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



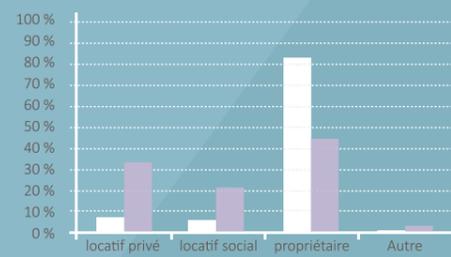
// Part d'actifs de la commune travaillant

## PARC DE LOGEMENTS

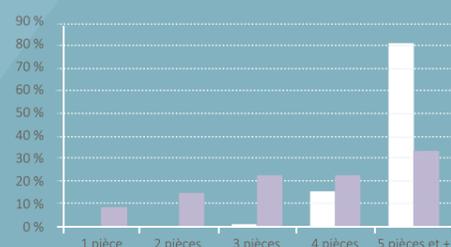


■ Pournoy-la-Chétive ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



**5,4** pièces par logement (moyenne)  
(3,8 à Metz Métropole)

**245** résidences principales  
(0,2 % de Metz Métropole)

**94,4 %** logements individuels  
(33 % à Metz Métropole)

**1 %** vacance  
(10,2 % à Metz Métropole)

**18** logements sociaux (2017)  
(24 952 à Metz Métropole)

## GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Commune inscrite dans l'Atlas des Zones Inondables de la Seille

## PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Projet de création d'environ 10 logements « Le Clos du Verger » à proximité de la place Delacour

## PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES

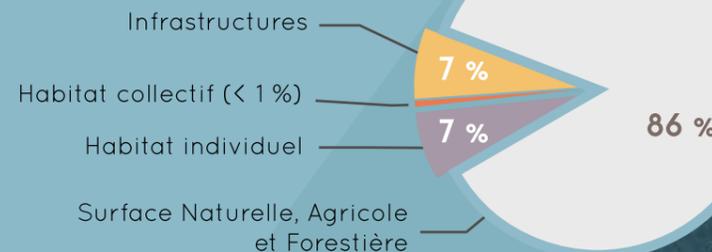


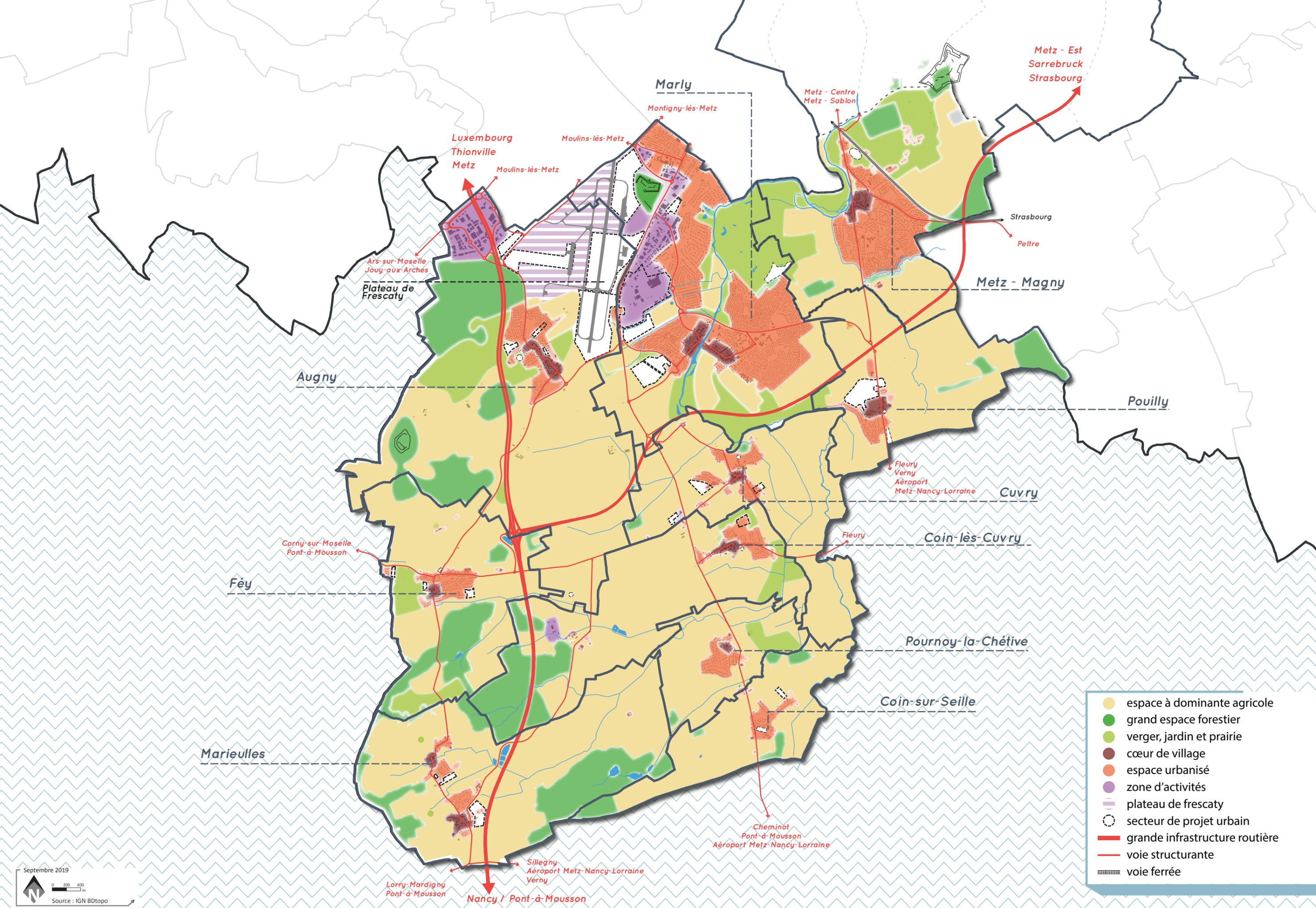
> Aucun Monument historique

## OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **262 HA**  
Surface agricole utile (SAU) **205 HA**  
Siège d'exploitation agricole **1**





- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- espace urbanisé
- zone d'activités
- plateau de frescaty
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée





**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE  
**2019**

**Directeur de publication**  
Patricia Gout

**Équipe rédaction**  
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)  
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny  
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,  
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

**Traitement statistique**  
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine  
Schlout

**Conception et création**  
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,  
Kevin Rodeghiero

  
Metz  
Métropole

  
INSPIRE  
METZ

[www.aguram.org](http://www.aguram.org)

   @aguram